

12



**Grand Conseil**  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-GUE.078

Déposé le : 12.05.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 113 et 114 LGC** La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.**

Titre de la simple question

Projet de géothermie à Noville et risque environnemental

Texte déposé

La société Petrosvibri a adressé à l'Etat de Vaud une demande de permis pour une recherche en géothermie sur le site de Noville. S'il est clair qu'une telle entreprise serait nettement plus acceptable, d'un point de vue écologique, que le premier projet d'extraction de gaz non-conventionnel, le risque environnemental ne doit pourtant pas être négligé. D'où cette question au Conseil d'Etat : le nouveau projet de Petrosvibri prévoit-il de nouvelles fracturations ou consiste-t-il uniquement dans l'utilisation du puits de forage déjà existant (et avec quelles transformations apportées à ce puits) ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Buclin, Hadrien

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)